***LA LETTRE de la FRATERNITE de la PAROLE***

*« La Parole est près de toi ; elle est dans ta bouche et dans ton cœur, pour que tu la mettes en pratique ! Or cette Parole c’est la foi que nous prêchons. » (Dt 30,14 et Rm 10,8)*

 13 rue Louis Laparra email : fraterniteparole@gmail.com

 13110 PORT de BOUC Tél : 04.42.06.29.79

 F R A N C E site : parolefraternite.fr

N° 92 lundi 3 juin 2019

 Chers frères, sœurs, amis de la Fraternité de la Parole,

 J’écris cette lettre au lendemain de notre journée trimestrielle. Nous avons abordé deux questions : d’une part le rapport entre *« Parole de Dieu »* et *« Saintes Ecritures »* et d’autre part le *« rapport entre Sainte Ecriture* » et *« Tradition »*.

 J’ai rappelé que les *« Saintes Ecritures »*, qu’on appelle aussi la Bible, contiennent *« la Parole de Dieu »*. Cette *« Parole de Dieu »* c’est la Parole Vivante, le Christ-Jésus, donc Dieu lui-même. Dieu a parlé au peuple hébreu par l’intermédiaire des prophètes et Dieu a inspirés ces livres de la Bible. Dieu a aussi inspiré le choix de ces 46 livres de l’Ancien Testament. Le chiffre 46 est celui des chrétiens qui ont introduit dans la Bible des livres comme celui de Tobie dont les manuscrits, que nous possédons, sont écrits en grec. Les juifs ne retiennent dans leur Bible que les Ecrits dont on possède les manuscrits en hébreu… Les Ecrits du Nouveau Testament racontent la vie et les enseignements de Jésus-Christ. Ils racontent en particulier Sa Passion, Sa mort sur la croix et sa résurrection… Les Actes des Apôtres (Ainsi que les lettres de Saint Paul et d’autres auteurs), relatent la vie et les enseignements données dans les premières communautés chrétiennes… La Bible est appelée Parole de Dieu en tant qu’elle contient cette Parole de Dieu. Mais la Bible demeure Parole de Dieu, paroles des hommes…

 La Tradition c’est ce principe d’autorité et de transmission qui appartient à l’Eglise et qui est l’Eglise… Le Concile Vatican II écrit : *« La Sainte Tradition et la Sainte Ecriture constituent un unique dépôt sacré de la Parole de Dieu, confié à l’Eglise »* Prenons l’exemple de l’Eucharistie. Jésus a célébré la Pâque juive avec ses apôtres la veille de sa mort sur la croix. Il a modifié la Tradition et instituée la nouvelle Tradition chrétienne par ses paroles : *« Prenez et mangez ceci est mon corps,… prenez et buvez ceci est mon sang… »* L’Eglise du Christ est le garant de cette *« Tradition de l’Eucharistie ».* Comme pour le repas de la Pâque, dans l’Ancien Testament, le repas eucharistique, institué par Jésus, est entré dans les Saintes Ecritures où il est raconté à 4 reprises. Il est raconté par Matthieu, Luc, Marc. Saint Paul le relate dans sa première lettre aux Corinthiens. *«  Je vous ai moi-même transmis ce que j’avais reçu et qui venait du Seigneur : la nuit où il était livré, le Seigneur Jésus prit du pain, rendit grâce et le partagea en disant : « Ceci est mon corps donné pour vous, faites ceci en mémoire de moi. » De même pour le calice après le repas ; il dit : « Ce calice est la nouvelle alliance grâce à mon sang. Toutes les fois que vous la boirez, vous le ferez en mémoire de moi. » Voyez donc : toutes les fois que vous mangez ce pain et buvez ce calice, vous proclamez la mort du Seigneur jusqu’à ce qu’il vienne. » (1 Co 11, 23-26)* Saint Paul a reçu et transmis la Tradition du repas eucharistique dont nous vivons encore aujourd’hui.

 Père Thierry-François

Vatican II / Dei Verbum / La Tradition

*9. Le rapport réciproque entre la Tradition et l’Écriture*

La sainte Tradition et la Sainte Écriture sont donc reliées et communiquent étroitement entre elles. Car toutes deux, jaillissant de la même source divine, ne forment pour ainsi dire qu’un tout et tendent à une même fin. En effet, la Sainte Écriture est la Parole de Dieu en tant que, sous l’inspiration de l’Esprit divin, elle est consignée par écrit ; quant à la sainte Tradition, elle porte la Parole de Dieu, confiée par le Christ Seigneur et par l’Esprit Saint aux Apôtres, et la transmet intégralement à leurs successeurs, pour que, illuminés par l’Esprit de vérité, en la prêchant, ils la gardent, l’exposent et la répandent avec fidélité : il en résulte que l’Église ne tire pas de la seule Écriture Sainte sa certitude sur tous les points de la Révélation. C’est pourquoi l’une et l’autre doivent être reçues et vénérées avec un égal sentiment d’amour et de respect [[13](http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651118_dei-verbum_fr.html%22%20%5Cl%20%22_ftn13%22%20%5Co%20%22)].

*10. Tradition, Écriture, Peuple de Dieu et Magistère*

La sainte Tradition et la Sainte Écriture constituent un unique dépôt sacré de la Parole de Dieu, confié à l’Église ; en s’attachant à lui, le peuple saint tout entier uni à ses pasteurs reste assidûment fidèle à l’enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières (cf. *Ac* 2, 42 grec), si bien que, pour le maintien, la pratique et la profession de la foi transmise, s’établit, entre pasteurs et fidèles, un remarquable accord [[14](http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651118_dei-verbum_fr.html%22%20%5Cl%20%22_ftn14%22%20%5Co%20%22)].

La charge d’interpréter de façon authentique la Parole de Dieu, écrite ou transmise [[15](http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651118_dei-verbum_fr.html%22%20%5Cl%20%22_ftn15%22%20%5Co%20%22)], a été confiée au seul Magistère vivant de l’Église [[16](http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651118_dei-verbum_fr.html%22%20%5Cl%20%22_ftn16%22%20%5Co%20%22)] dont l’autorité s’exerce au nom de Jésus Christ. Pourtant, ce Magistère n’est pas au-dessus de la Parole de Dieu, mais il est à son service, n’enseignant que ce qui a été transmis, puisque par mandat de Dieu, avec l’assistance de l’Esprit Saint, il écoute cette Parole avec amour, la garde saintement et l’expose aussi avec fidélité, et puise en cet unique dépôt de la foi tout ce qu’il propose à croire comme étant révélé par Dieu.

Il est donc clair que la sainte Tradition, la Sainte Écriture et le Magistère de l’Église, selon le très sage dessein de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu’aucune de ces réalités ne subsiste sans les autres, et que toutes ensemble, chacune à sa manière, sous l’action du seul Esprit Saint, elles contribuent efficacement au salut des âmes.